

LGV Lyon Turin : un conflit d'intérêt au coeur de la commission d'enquête

30 novembre 2012 / Reporterre

CONFLIT D'INTERÊT DE MONSIEUR GUY TRUCHET.

enquête indique à la page 124 :

Il invite RFF à étudier le mémoire de l'entreprise TRUCHET TP qui a projeté un terrain de 9 hectares dans la zone artisanale d'ARBIN, pour 100 000 m³ de déblais, après autorisation d'extraction de matériaux alluvionnaires. Le mot invite est en fonte gras et souligné pour le mot invite.

Les présidents italien et français doivent discuter le 3 décembre du projet de LGV Lyon-Turin. Mais la commission qui a donné un avis favorable à cette infrastructure comprenait des membres liés des entreprises directement intéressées à la réalisation de cette ligne. Voici les preuves.

Lyon Mag

Y a-t-il eu conflit d'intérêt au sein de la commission d'enquête publique qui s'est penchée en début d'année sur le projet de ligne grande vitesse ?

C'est ce qu'affirment coup sur coup deux magazines.

La première salve est lancée par *Le Canard Enchaîné*, dans son édition du mercredi 3 octobre. L'hebdo nous apprend que dans son rapport, favorable au projet de LGV, la commission d'enquête « *incite fortement* » Réseau Ferré de France, le maître d'ouvrage, à passer un marché avec l'entreprise de travaux publics Truchet TP. Celle-ci propose de stocker « *de manière définitive 950 000 m³ de déblais* » dans un terrain de 9 hectares, situé dans la zone artisanale d'Arbin, au sud-est de Chambéry. Or, le président de cette entreprise de BTP, Roger Truchet, n'est autre que... le frère de Guy Truchet, l'un des membres de cette fameuse commission d'enquête. Le *Canard Enchaîné* précise que le terrain a été acheté en 2006 pour 350 000 euros, alors qu'aujourd'hui, « *le million de mètres cubes de sable et de gravier contenu dans le site peut générer un chiffre d'affaires de 20 à 50 millions d'euros* ».

Après le palmidé, c'est l'hebdomadaire *Politis* qui, jeudi [4 octobre], renforce la thèse du conflit d'intérêt. Le magazine affirme que le président de la commission d'enquête publique (un certain Pierre-Yves Fafournoux) a été l'associé entre 2004 et 2009 du cabinet Egis (filiale de la Caisse des dépôts), cabinet conseil qui a réalisé les études d'impact de la ligne Lyon - Turin. De quoi donner du grain à moudre aux opposants du projet, qui se sont plaints à plusieurs reprises de n'avoir pas voix au chapitre lors des réunions d'informations organisées par la commission. Et, peut-être, de quoi gêner aux entournures François Hollande, qui s'est déclaré à plusieurs reprises « *fan* » du projet, et qui doit retrouver Mario Monti en décembre à Lyon pour évoquer le sujet.

Voici par ailleurs, en PDF, la lettre adressée le 14 novembre aux Préfets de Savoie, de l'Ain, du Rhône et de l'Isère détaillant et documentant les conflits d'intérêt qui sont au coeur de la Commission d'enquête publique sur la LGV Lyon Turin :



On y lit notamment que la commission d'enquête publique a « *invité* » à étudier la proposition de l'entreprise Truchet, dirigée par le frère d'un membre de la commission :

F / PROBABLE CONFLIT D'INTERÊT DE MONSIEUR GUY TRUCHET.

Le rapport d'enquête indique à la page 124 :

Pièce 5.

La Commission invite RFF à étudier le mémoire de l'entreprise TRUCHET TP qui propose de mettre à disposition du projet un terrain de 9 hectares dans la zone artisanale d'ARBIN, pour y stocker de manière définitive 950 000 m³ de déblais, après autorisation d'extraction de matériaux alluvionnaires.

Il n'est pas anodin d'avoir utilisé la fonte gras et souligné pour le mot invite.

Il est, semble-t-il, établi que Monsieur Guy Truchet est le frère de Monsieur Roger Truchet dirigeant de la société Truchet TP recommandée par la Commission d'Enquête.

Compte tenu des enjeux financiers, pour le bénéficiaire de cette recommandation, et du lien parental direct, le Commissaire Enquêteur aurait dû, à notre sens, renoncer à sa fonction conformément à la règle déontologique.

Est-il envisageable que la Commission d'Enquête abrite en son sein le frère d'une entreprise bénéficiaire d'une recommandation ou une invitation ?

Lien vers [le rapport d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet d'accès français au tunnel franco-italien](#), enquête qui s'est achevée le 19 mars 2012.

Source :

- *Lyon Mag*
- Lettre aux préfets : [Ville de Nievroz](#)

Contact et infos : [Coordination des opposants au Lyon Turin](#)

Lire aussi : [La Cour des Comptes désapprouve la LGV Lyon Turin](#)

- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/LGV-Lyon-Turin-un-conflit-d>